

**NON AU CENTRE DE CONGRES SUR LA PRESQU'ILE
ON PEUT ENCORE ARRETER LE PROJET
15.500 OPPOSANTS ONT DEJA SIGNE NOTRE PETITION**

NON AUX ATTEINTES A LA LOI LITTORAL

La loi littoral est de nouveau menacée, cette fois par le projet de Schéma de Cohérence Territoriale soumis à enquête publique jusqu'au 20 décembre, qui supprimerait toute limite à l'ampleur de l'extension de l'urbanisation dans les espaces proches du rivage à Annecy et Annecy le Vieux (voir sur <http://www.scot-bassin-annecien.fr> : Document d'Orientations et D'Objectifs du 31/07/2013, pages 70 et 71).

Le collectif interpellera la commission chargée de l'enquête publique sur ce projet de SCOT. Chaque citoyen est invité à exprimer son opinion avant le 20 décembre dernier délai (sur les registres déposés au siège des 7 intercommunalités membres du SCOT ou par lettre au Président de la commission d'enquête : 18 Chemin des Cloches 74940 Annecy le Vieux.)

**UNE DERIVE DES SUPERFICIES DISSIMULEE ABOUTISSANT
A UNE ARTIFICIALISATION QUASI TOTALE DE LA
PRESQU'ILE (10 750 m2)**

Occupation du sol	Projet C2A (2012) Source C2A	Projet SNÔHETTA Mars 2013 Source : estimation
bâti au dessus du sol	3.000 m ² « au maximum »	6.300 m ²
bâti enterré	6.000 m ²	2.300 m ² + 1.000 m ² (bâti souterrain + canal)
emprise au sol total dela construction	3000 m ²	9600 m ²
<<Parc aménagé ouvert à tous>>	9.000 m ² de verdure	Espace végétalisé quasi-inexistant « promenades » sur béton recouvert de lattes de bois

UNE DERIVE FINANCIERE INEVITABLE

Comment croire que le projet de 10.000 m2, construits en partie en dessous du niveau du lac, ne coûterait que 32 millions HT pour les seuls travaux et aménagement des abords? (voir magazine n° 17 de l'agglo, novembre 2013, page 5)

- Et combien :
- pour la maîtrise d'œuvre ?
 - pour les acquisitions foncières ?
 - pour les aménagements et équipements intérieurs ?
 - pour la communication ?

Dans tous les cas, c'est nous, contribuables de l'agglo qui devrions payer !

**SAUVONS LA PRESQU'ILE D'ALBIGNY
MOBILISONS-NOUS !**

Ne pas jeter ce tract sur la vole publique. Merci

**NON AU CENTRE DE CONGRES SUR LA PRESQU'ILE
ON PEUT ENCORE ARRETER LE PROJET
15.500 OPPOSANTS ONT DEJA SIGNE NOTRE PETITION**

NON AUX ATTEINTES A LA LOI LITTORAL

La loi littoral est de nouveau menacée, cette fois par le projet de Schéma de Cohérence Territoriale soumis à enquête publique jusqu'au 20 décembre, qui supprimerait toute limite à l'ampleur de l'extension de l'urbanisation dans les espaces proches du rivage à Annecy et Annecy le Vieux (voir sur <http://www.scot-bassin-annecien.fr> : Document d'Orientations et D'Objectifs du 31/07/2013, pages 70 et 71).

Le collectif interpellera la commission chargée de l'enquête publique sur ce projet de SCOT. Chaque citoyen est invité à exprimer son opinion avant le 20 décembre dernier délai (sur les registres déposés au siège des 7 intercommunalités membres du SCOT ou par lettre au Président de la commission d'enquête : 18 Chemin des Cloches 74940 Annecy le Vieux.)

**UNE DERIVE DES SUPERFICIES DISSIMULEE ABOUTISSANT
A UNE ARTIFICIALISATION QUASI TOTALE DE LA
PRESQU'ILE (10 750 m2)**

Occupation du sol	Projet C2A (2012) Source C2A	Projet SNÔHETTA Mars 2013 Source : estimation
bâti au dessus du sol	3.000 m ² « au maximum »	6.300 m ²
bâti enterré	6.000 m ²	2.300 m ² + 1.000 m ² (bâti souterrain + canal)
emprise au sol total dela construction	3000 m ²	9600 m ²
<<Parc aménagé ouvert à tous>>	9.000 m ² de verdure	Espace végétalisé quasi-inexistant « promenades » sur béton recouvert de lattes de bois

UNE DERIVE FINANCIERE INEVITABLE

Comment croire que le projet de 10.000 m2, construits en partie en dessous du niveau du lac, ne coûterait que 32 millions HT pour les seuls travaux et aménagement des abords? (voir magazine n° 17 de l'agglo, novembre 2013, page 5)

- Et combien :
- pour la maîtrise d'œuvre ?
 - pour les acquisitions foncières ?
 - pour les aménagements et équipements intérieurs ?
 - pour la communication ?

Dans tous les cas, c'est nous, contribuables de l'agglo qui devrions payer !

**SAUVONS LA PRESQU'ILE D'ALBIGNY
MOBILISONS-NOUS !**

Ne pas jeter ce tract sur la vole publique. Merci

REJOIGNEZ-NOUS

le samedi 7 décembre

à 14 h 30 devant la
Mairie d'Annecy



REJOIGNEZ-NOUS

le samedi 7 décembre

à 14 h 30 devant la
Mairie d'Annecy



**PAS DE CENTRE DE CONGRES
SUR LA PRESQU'ILE D'ALBIGNY**

**PAS DE CENTRE DE CONGRES
SUR LA PRESQU'ILE D'ALBIGNY**



Les Amis
de la Terre



PAX CHRISTI



FRAPNA



LAC D'ANNECY
ENVIRONNEMENT



Les Amis
de la Terre



PAX CHRISTI



FRAPNA



LAC D'ANNECY
ENVIRONNEMENT